

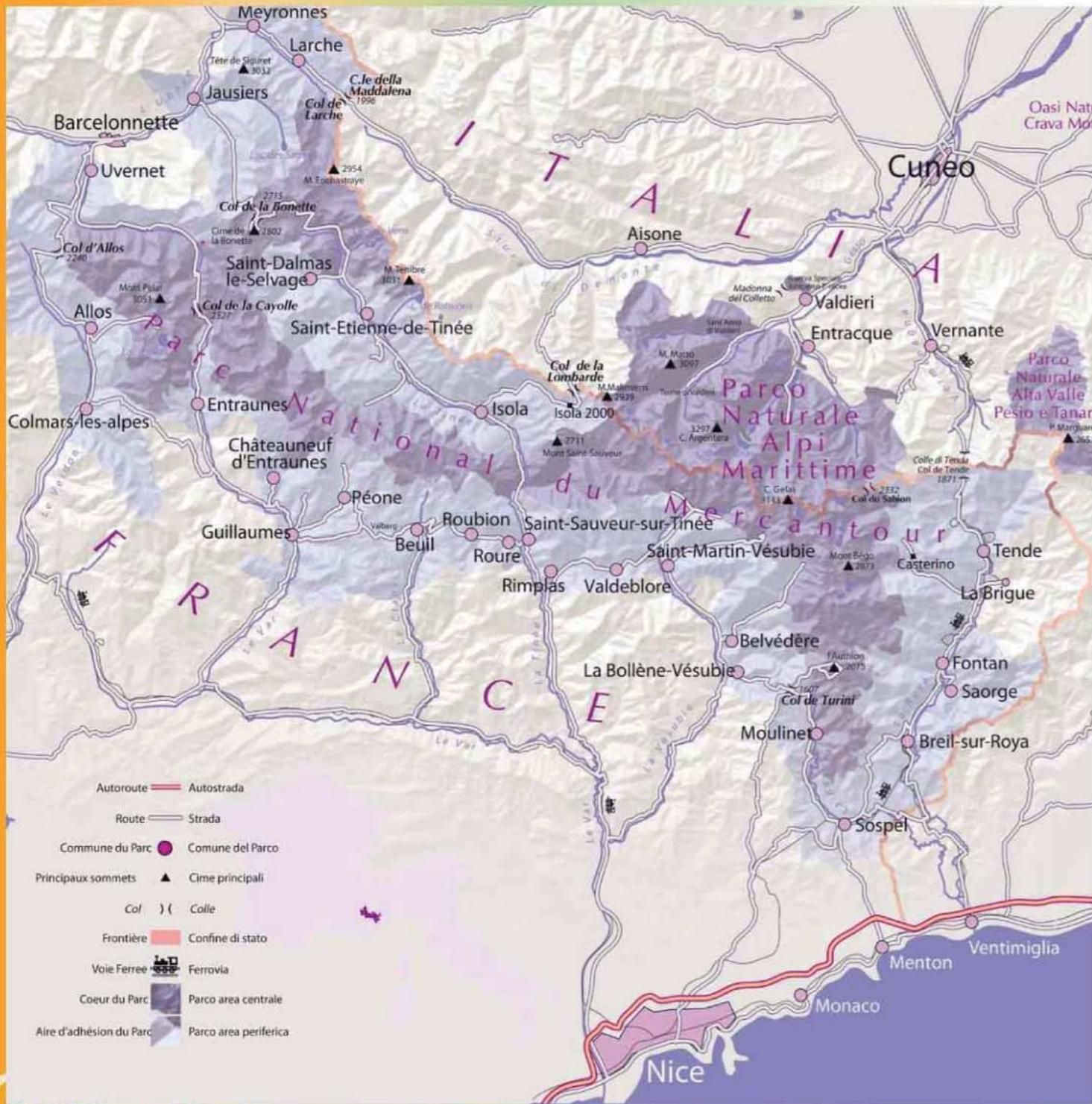


Le Mercantour

Parc National

30 ANS

Au service de la nature et de l'homme



ÉDITO



Conseil Général des Alpes Maritimes

30 ans au service de la nature et de l'homme, et un avenir à partager

A une heure de la Côte d'Azur, le Parc national du Mercantour forme un territoire d'une qualité environnementale, paysagère et culturelle rare : c'est l'un des 34 « points chauds » de la biodiversité planétaire, ce qui nous donne une responsabilité qui dépasse nos frontières.

Cet espace protégé est jumelé depuis 1987 avec le Parco Naturale Alpi Marittime, son voisin italien. Ils forment un massif dont les richesses ont longtemps été séparées par une frontière que leur coopération fait désormais oublier. 2010, Année Internationale de la Biodiversité, sera aussi l'occasion de célébrer ensemble leurs 30 ans d'existence.

Depuis 1979, cet établissement public et ses agents accomplissent un travail remarquable de protection, de sensibilisation, d'accueil et de développement local. Trente années qui ont abouti à l'obtention d'un équilibre entre la nécessaire protection de la nature et l'importance de conserver, dans les vallées et villages de ce territoire, une vitalité humaine forte. En tant que Président du Parc national du Mercantour, je souhaite maintenir cet équilibre.

Car ce parc, l'un des principaux atouts des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, constitue notre fierté : celle de ses habitants, de ses visiteurs, de ses agents. C'est pourquoi il faut préserver ses richesses pour les générations qui vont nous succéder. Je veux aussi faire en sorte que notre fierté rayonne loin au-delà des frontières régionales et nationales : il faut mieux faire connaître ce site exceptionnel et lui assurer le haut niveau de protection qu'il mérite. Parmi les projets qui nous permettront d'y parvenir, nous sommes inscrits, avec le Parco Alpi Marittime, sur la liste indicative du Patrimoine mondial de l'Humanité et menons une candidature commune pour que ce classement soit rendu définitif par l'UNESCO.

C'est un territoire dont les richesses naturelles, culturelles et la diversité paysagère gagnent à être connues par le plus grand nombre. Au-delà de la promotion d'un territoire de caractère, sauvage, préservé et authentique, la mise en avant des valeurs et des actions par lesquelles se définit un parc national constitue notre objectif premier.

Avec nos partenaires locaux, vous êtes les meilleurs ambassadeurs du Parc national du Mercantour.

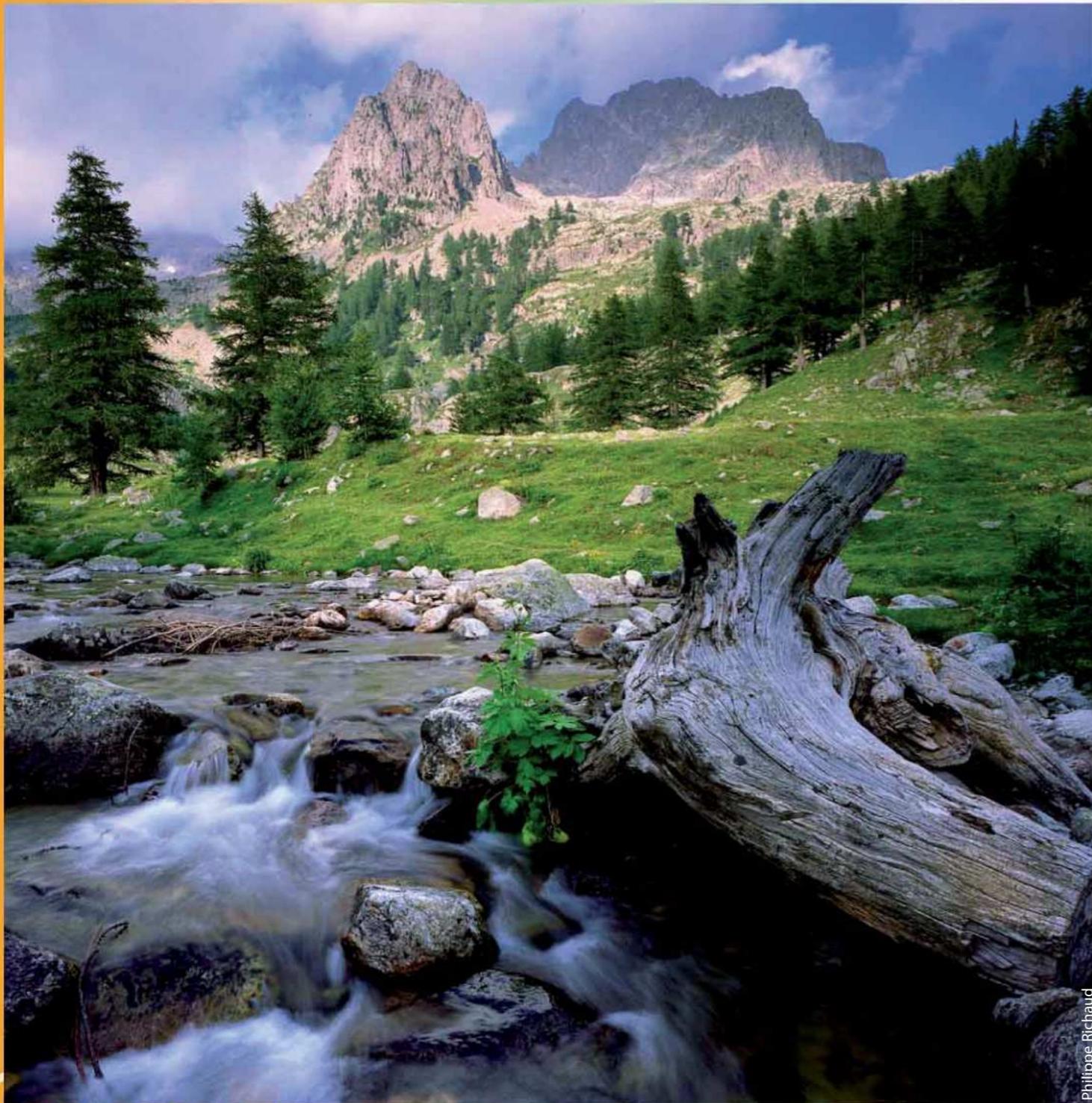
Je vous y souhaite la bienvenue.

Eric CIOTTI

Président du Conseil d'administration du Parc national du Mercantour
Président du Conseil général des Alpes-Maritimes
Député

SOMMAIRE

L'histoire	2-3
Le territoire	4-5
Les Missions	6-7
Les Vallées	8-11
La faune	12-13
La flore	14-15
Le Parco naturale Alpi Marittime	16-17
L'ATBI : l'inventaire du vivant	18-19
Un parc en actions :	20-23
- 30 ans, au service de la nature et de l'homme	
- Le gypaète barbu	
- l'e-coguide	
- 30 ans, un avenir à partager	
- Vers un tourisme durable	
Informations pratiques :	24-28



150 ANS D'HISTOIRE...

Au milieu du XIX^{ème} siècle, cette vaste région montagneuse appartenait au « Royaume de Piémont-Sardaigne ». Le souverain régnant, Vittorio-Emmanuel II, fut le premier à se préoccuper de la sauvegarde de ces territoires et décida de créer en 1859 une « Réserve Royale de Chasse » sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera. Cet espace protégé demeura italien jusqu'en 1947.

Le changement de nationalité ne mettra pas fin à cette longue tradition de préservation du patrimoine naturel. Bien au contraire, le flambeau fut repris avec la création simultanée de la « Réserve nationale de chasse du Mercantour ».

Dès les années 60, le Mercantour apparaissait comme un bon candidat pour figurer parmi les premiers Parcs nationaux et le Conseil Général des Alpes-Maritimes prit une motion en ce sens, alors que la loi sur les Parcs nationaux français n'était pas encore promulguée. S'il est l'un des premiers à être évoqué en France, le Parc national du Mercantour rencontre de nombreux obstacles notamment l'hostilité des chasseurs ou encore des collectivités locales. Après 33 années de gestation, le 6^{ème} et dernier Parc national français métropolitain voit finalement le jour le 18 août 1979 (décret n°79-696). Réparti sur les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence, il compte 28 communes sur une superficie de 2147km².

Dès sa constitution, le Parc national du Mercantour est animé par une volonté de rapprochement avec son voisin italien, le Parc régional Parco naturale Alpi Marittime. Liés au fil des siècles par une histoire commune, il en débouchera, tout naturellement, un jumelage entre les deux parcs en 1987. Tous les efforts portent désormais vers la création d'une entité de gestion commune et d'ailleurs, ils obtiennent en 1993 le Diplôme du Conseil de l'Europe pour son exemplarité de gestion.

En 2001, cette longue et fructueuse collaboration a été récompensée par l'inscription des deux sites sur les listes indicatives du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Une étape importante vers une reconnaissance internationale à la hauteur du chemin parcouru.

DATES CLEFS :

- 1859 :** Victor-Emmanuel II, alors prince du Piémont et roi de Sardaigne crée une « Réserve royale de chasse » entre l'Argentera et la Vésubie.
- 1947 :** Restitution à la France des territoires des anciennes réserves italiennes et création simultanée de la « Réserve de chasse du Boréon ».
- 1960 :** Sortie de la 1^{ère} loi sur les Parcs nationaux. Le Conseil Général des Alpes-Maritimes vote une motion pour la création d'un Parc national dans le Mercantour.
- 1974 :** La « Réserve de chasse du Boréon » s'étend et devient « Réserve nationale de chasse ».
- 1979 :** Création du sixième et dernier Parc national métropolitain, le 18 août 1979.
- 1987 :** Jumelage avec le Parco delle Alpi Marittime (alors nommé Parco dell'Argentera).
- 1993 :** Retour du loup, depuis l'Italie.
- 1993 :** Les Parcs du Mercantour et Alpi Marittime obtiennent le Diplôme du Conseil de l'Europe pour leur exemplarité de gestion.
- 2001 :** Inscription des deux Parcs sur les listes indicatives du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO.
- 2006 :** Nouvelle loi sur les Parcs nationaux, votée à l'unanimité des deux assemblées.
- 2008 :** Enquête publique pour la rénovation du décret fondateur et élaboration des axes stratégiques de la future charte du Parc.
- 2009 :** Nouveau décret modifiant le décret de création de 1979. Lancement de la concertation pour l'élaboration de la charte du Parc.



Richard Wacongne

JOYAU UNIQUE D'UNE NATURE PRESERVEE



Olivier Laurent PNM



Franck Guigo PNM



Philippe Richard

Dernier maillon des Alpes du Sud plongeant dans la Méditerranée, le Parc national du Mercantour est l'un des plus riches espaces naturels de la métropole par sa biodiversité. Ce patrimoine exceptionnel, qui s'explique par la proximité des montagnes avec la mer et des influences climatiques à la fois méditerranéennes, alpines et continentales, confère à ce territoire un caractère d'une grande diversité qui le rend unique. Sa richesse biologique, la splendeur variée de ses paysages, une nature réputée sauvage, sa richesse culturelle et historique ont contribué largement à l'attribution du label de « Parc national » en 1979, reconnu dans le monde entier comme le plus haut niveau de qualité et de protection des espaces naturels remarquables.

Terre de contrastes, le Parc du Mercantour est réparti pour deux tiers sur le département des Alpes-Maritimes et un tiers sur celui des Alpes-de-Haute-Provence. Les 685 km² de son Cœur, espace réglementé, ainsi que les 1462 km² de son Aire d'adhésion concernent 28 communes. D'une longueur de 150 km, le territoire s'étend sur 6 vallées principales : **le Haut Verdon, le Haut Var-Cians, l'Ubaye, la Tinée, la Vésubie et la Roya-Bévéra.**

Des oliviers aux alpages, des forêts de mélèzes aux cimes enneigées, le Mercantour abrite une faune, une flore et des paysages d'une richesse et d'une variété rare y compris à l'échelle de la planète. Le massif du Mercantour est le seul Parc national français de haute montagne où l'on retrouve tous les étages de végétation. Avec ses sommets de plus de 3000m d'altitude, ses multiples lacs glaciaires et ses six vallées au caractère très affirmé, le Parc national du Mercantour constitue, à une heure de la mer, un joyau unique d'une nature préservée !



SECTEURS GEOGRAPHIQUES :

Superficie : 2147 km² sur 150 km de territoire.

6 vallées : Verdon, Var-Cians, Ubaye, Tinée, Vésubie, Roya-Bévéra.

Altitude : de 490 m à 3143 m (Mont Gelas).

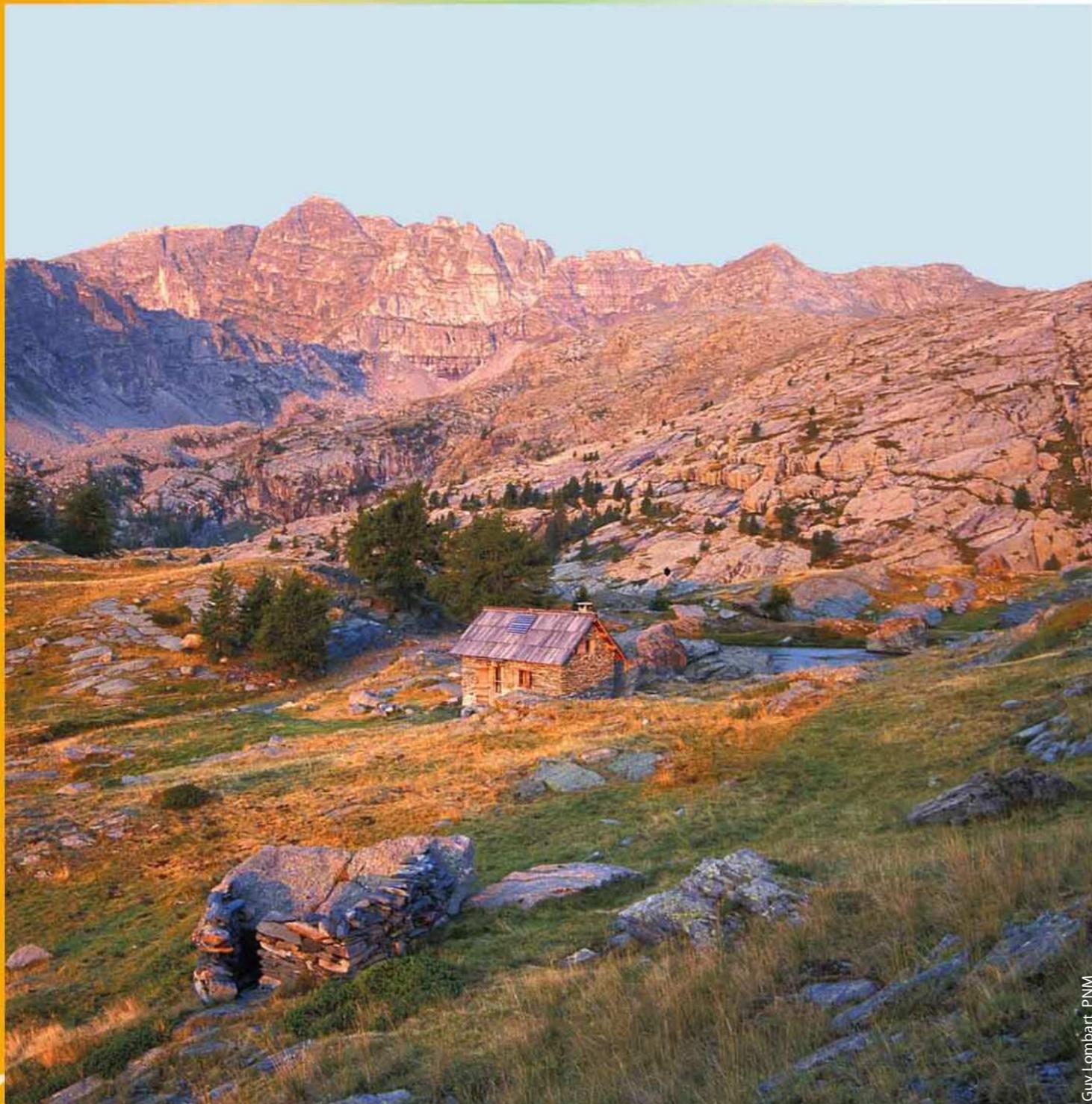
Principaux sommets et cols : Mont Gelas (3143 m), Mont Pelat (3051m), Mont Bego (2872m), Mont Mounier (2817m). Col de la Bonette (2862m, plus haut col routier d'Europe), Col de la Cayolle (2326 m), Col de Larche (1191m), Col de Tende (1871 m).

Principaux lacs : Lac d'Allos, Lac Vert, Lac Noir, Lac Nègre, Lac de l'Agnel, Lac Long.

Principaux cours d'eaux : La Roya, La Tinée, La Vésubie, Le Var, La Bévéra, Le Verdon, Le Cians, Le Bachelard, L'ubayette.

Faune : 58 espèces de mammifères dont les 7 ongulés sauvages, le loup, 153 espèces d'oiseaux, 25 espèces de reptiles, plus de 10000 espèces d'insectes.

Flore : 2000 espèces de plantes dont 200 rares et 30 endémiques. Plus forte diversité au niveau national.



Guy Lombart - PNM

UN PARC AU SERVICE D'UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



Eric Le Bouteiller - PNM



Jean-Louis Cossa - PNM



Philippe Richaud

Tout Parc national "à la française" a pour mission fondamentale de protéger et de valoriser les milieux naturels, la flore, la faune, le patrimoine culturel, ainsi que les paysages, qui confèrent le caractère propre à chaque parc. Connaissance des milieux naturels et des espèces, soutien des activités traditionnelles, organisation de la fréquentation touristique, aménagement du territoire, police de la nature, éducation et sensibilisation du visiteur, une multitude d'actions sont menées par les Parcs nationaux et ceci toujours dans un souci de développement durable.

Depuis 30 ans, le Parc national du Mercantour s'efforce de valoriser le patrimoine naturel, culturel et architectural de ses vallées, pour faire du Mercantour **un espace où protection, découverte, développement économique local et qualité de vie se mêlent.**

Grâce à une équipe d'environ 90 agents permanents, dont près de 40 gardes moniteurs présents sur le terrain, grâce aux scientifiques qui viennent observer, compter, étudier, cartographier, dresser des inventaires, agir pour protéger toutes les espèces qui font la richesse patrimoniale du Parc, le Mercantour a su montrer son efficacité en matière de protection. Depuis sa création, les effectifs de chamois ont été multipliés par dix, ceux de l'aigle royal par vingt. A côté de ses activités scientifiques, le Parc accueille près de 600 000 visiteurs par an. Entretien et balisage des 600 km de sentiers, points d'informations, découverte du terrain mais aussi animations auprès des enfants ou des adultes, le Parc du Mercantour vise avant tout à être un lieu de vie où les activités humaines, qu'elles soient agricoles, forestières, touristiques..., se développent en accord avec une nature respectée.

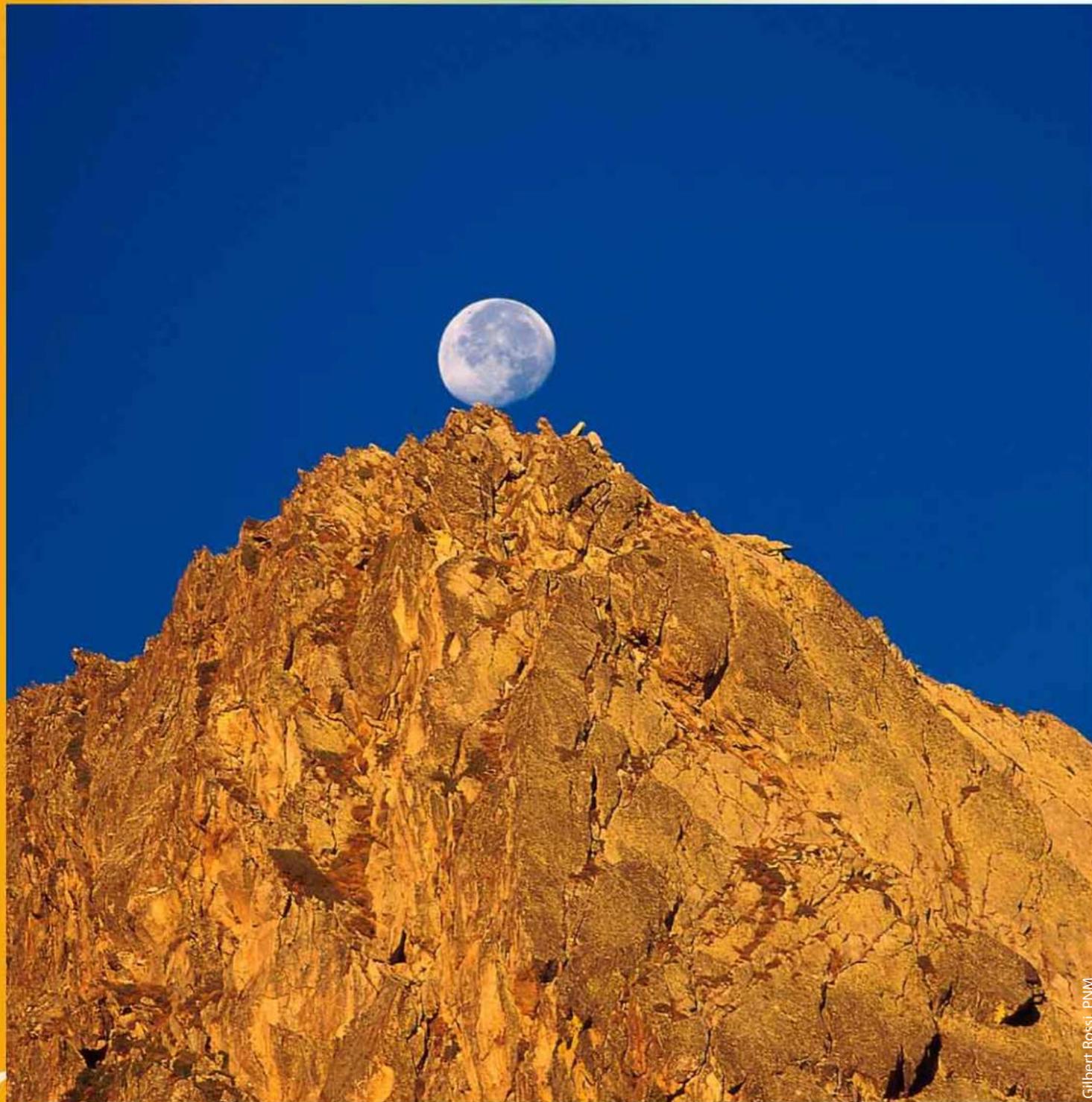
Trouver un équilibre entre l'homme et la nature, tout en préservant les richesses qui en font un des plus beaux espaces naturels : tel est le défi du Parc national du Mercantour.

L'ABC DES MISSIONS :

« **Protéger et connaître** » : Agents du Parc, mais aussi scientifiques de France, d'Europe ou du monde réalisent des inventaires et des comptages réguliers afin de connaître les différentes espèces et de surveiller leur évolution au fil des ans.

« **Accueillir et sensibiliser** » : Faire connaître les richesses présentes dans l'espace naturel, créer un lieu de partage, transmettre le respect et éveiller la **curiosité doivent contribuer à la sauvegarde de la nature sur l'ensemble du territoire national.**

« **Participer au développement local** » : Dans les 28 communes, le Parc soutient la réalisation d'aménagements, tant par des aides techniques et logistiques que financières ou d'ingénierie dans une optique de développement durable et de solidarité écologique entre le cœur et l'aire d'adhésion.



Gilbert Rossi PNM

UN PARC, 6 VALLEES



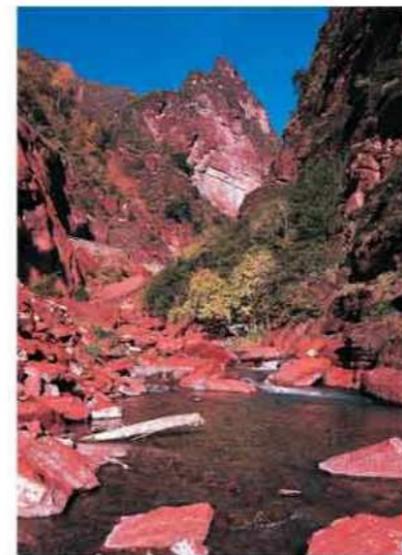
François Breton PNM



Eric Le Bouteiller PNM



Albin Liboro PNM



Guy Lombart PNM



Patrice Tordjman PNM



Guy Lombart PNM

Il existe une diversité étonnante entre les différentes vallées du Parc du Mercantour aussi bien au niveau des paysages, que de la flore, la faune ou sur le plan culturel. De Sospel près de l'Italie à Barcelonnette dans l'Ubaye, ce sont six vallées qui se succèdent avec pour chacune d'entre elles, un charme qui leur est propre. Oscillant constamment entre Méditerranée et Alpes, le Mercantour étonnera chacun par le caractère changeant de ses paysages. C'est l'un de ses plus grands atouts. Survol guidé...



Robert Estachy PNM

Vallée de l'Ubaye : des sommets, des vallons.

Au carrefour du Dauphiné, de la Provence et de l'Italie, l'Ubaye est une grande et vaste vallée (80 km de long) qui s'étire entre la frontière italienne et le lac de Serre-Ponçon (le plus grand lac de barrage d'Europe). La vallée de l'Ubaye tire son nom de la rivière éponyme qui la traverse. Les Alpes ont ici la chance d'être du Sud, conjuguant magnificence des pics (plus de 3000m), appréciés par l'aigle royal, des lacs glaciaires et des hautes vallées (Ubayette, Bachelard ou Laverq) avec un ciel d'un bleu intense et un soleil qui inonde des vallées empreintes d'histoire et encore préservées. L'Ubaye a su conserver sa forte identité et valoriser ses richesses en semant ses musées tout au long de la vallée. Le randonneur pourra découvrir des sites dans un état de conservation inégalé.



Philippe Piérini PNM

Haute et moyenne vallées de la Tinée : des gorges encaissées et des cimes aériennes.

La Tinée présente un double visage : du Sud, profondément méditerranéen, au nord totalement « boréal alpin ». Les pieds dans les Oliviers, la tête dans les Alpagnes, les gorges encaissées et les cimes aériennes de plus de 3000 m se disputent aux forêts de châtaigniers et de mélèzes. Villages perchés en début de vallée puis villages alpins en haute vallée, aujourd'hui, le contraste s'incarne plutôt dans une dualité « espaces désertiques et sauvages » d'un côté (lacs glaciaires de Vens, Rabuons) et « stations de ski » de l'autre (Auron, Isola 2000). C'est aussi la vallée des clochers médiévaux, des chapelles peintes et oratoires. Souvent coupée du reste du monde par des cols enneigés six mois par an, (Col de la Bonette - 2862 m, et sa route qui y conduit, une des plus hautes d'Europe, jusqu'à 2802 m d'altitude), elle a été longtemps placée au carrefour d'influences économiques et culturelles entre la Provence, le Piémont et le Pays niçois.



Franck Guigo PNM

Vallée de la Vésubie : royaume de la faune.

Cœur de l'alpinisme niçois, la Vésubie s'enorgueillit d'une belle collection de sommets. Le Mont Gelas (3143m), point culminant du Mercantour, ferme prestigieusement le vallon de la Madone de Fenestre, sans doute l'un des plus fameux site du parc. Lieu historique du retour du loup en France, le Boréon offre les plus belles forêts de conifères des Alpes Maritimes. Parfois dénommée, « Suisse niçoise », cette ancienne vallée glaciaire, recèle pas moins de 30 lacs d'altitude et d'innombrables sources, torrents ou rivières qui font de la Vésubie le « Château d'eau » de la Côte d'Azur. En terme de diversité biologique, les 3000 m de dénivelé que compte la vallée correspondent à un voyage reliant Méditerranée et Laponie. La forêt couvre 40% du territoire, la flore présente près de 40 % des espèces répertoriées en France, la faune compte également des espèces rarissimes. Une diversité de paysages et de vie sauvage dans un cadre verdoyant de toute beauté !



Eric Le Bouteiller PNM

Haute vallée du Verdon : vastes pâturages, forêts de résineux et de hautes cimes.

Terre d'altitude aux paysages contrastés, magnifique rencontre entre les influences méditerranéennes et alpestres, le Haut Verdon présente quelques beaux trésors. Niché au milieu d'un cirque monumental de cinq « Tours » dont le Mont Pelat (3051m d'altitude), c'est dans cette vallée que l'on trouve le Lac d'Allos, le plus grand lac naturel d'Europe à cette altitude (2200m). Tradition et modernité, la vallée mêle fermes traditionnelles, stations de sports d'hiver et citée fortifiée (Colmars-les-Alpes). Amoureux de la nature, passionnés de montagne, ou de farniente, chacun pourra y contempler le lys martagon, espèce prestigieuse, symbole de la vallée.



Jean-Louis Cossa PNM

Hautes vallées du Var et du Cians : des couloirs spectaculaires taillés dans la roche rouge.

Paysages uniques en Europe, les gorges du Cians sont spectaculaires de par leur profondeur et leur couleur qui lui valent la réputation de « Colorado niçois ». Symphonie violente de couleurs et de formes taillées dans la roche rouge-sang de pérites, ces gorges ont été façonnées au cours de l'histoire par le Cians et le Var, deux torrents aux crues violentes. Elles aboutissent au plateau de Beuil-Valberg, dominé par la pyramide du Mont Mounier, sommet emblématique du Mercantour (2817m). Plus en amont du Var, se dressent les aiguilles de Pelens et les falaises de grès d'Annot de Sanguinière, plantées de milliers de mélèzes et de pins, royaume du chamois et du lièvre. Une vallée isolée mais qui contribue à son charme vertigineux !



Guy Lombart PNM

Vallées de la Roya et de la Bévéra : voyage du monde méditerranéen à l'univers alpin.

La Roya et la Bévéra sont les plus méridionales des vallées des Alpes. Sospel constitue le point de départ vers les vallées de la Roya (qui s'étire le long de la frontière italienne). En quelques kilomètres, les basses vallées de Roya – Bévéra offrent un paysage typiquement méditerranéen, aride et minéral. Le Parc enregistre d'ailleurs son altitude minimale à Breil (140 m) parmi les oliviers. Des gorges aux alpages en passant par les villages perchés comme Saorge, on y rencontre une flore unique : genévrier de Phénicie, gentiane de Ligurie, orchidées sauvages... Dans ce paysage marqué par l'érosion glaciaire et karstique, l'empreinte de l'homme est partout présente. En effet, c'est ici, au bout du vallon de Castérino que trônent les légendaires Vallées des Merveilles, de Fontanalbe et de la Valmasque. Autour du Mont Bego, qui culmine à 2872 m d'altitude, plus de 36000 gravures rupestres datant de l'âge du Bronze forment un musée à ciel ouvert. Un trésor inestimable, classé Monument historique en 1989 qui suscite mystère et admiration.



François Breton - PNM

UNE FAUNE SAUVAGE ABONDANTE



Cédric Robion



Christian Joulot - PNM

Ouvrir les yeux, ne pas parler, écouter le silence pour assister aux spectacles des animaux en liberté. Le Parc national du Mercantour abrite une faune sauvage variée et abondante.

Les montagnes permettent d'admirer les **bouquetins et les chamois**, alors que les vallées sont fréquentées par nombre de **cerfs, de chevreuil et de sangliers**. Les oiseaux sont aussi remarquablement représentés. On trouve par exemple le **tétras-lyre, le lagopède alpin** appelé aussi perdrix des neiges, le **casse-noix moucheté** mais aussi de grands rapaces comme **l'aigle royal** et depuis quelques années le **gypaète barbu** grâce notamment au programme de réintroduction entamé en 1993 entre le Parc du Mercantour et le Parc Alpi Marittime. C'est aussi le seul endroit au monde où se côtoient les **chouettes de Tengmalm et les chevêchettes** que l'on rencontre dans les forêts boréales scandinaves et sibériennes pour les premières et en Afrique du nord pour les autres.

58 espèces de mammifères, 153 espèces d'oiseaux, 25 espèces de reptiles et amphibiens, plus de 10 000 espèces d'insectes... Depuis les espèces dites « prestigieuses » (chamois, aigle royal, loup, gypaète barbu...) jusqu'au monde discret des insectes, la faune du Mercantour est d'une diversité rare en Europe. Histoire géologique, aléas climatiques et actions humaines, sont à l'origine de cette richesse. Le Mercantour est un territoire à la croisée de multiples chemins d'où un mélange rarissime sur la planète d'espèces à la cohabitation à priori impossible.

Le loup dans le cadre du programme d'étude de la prédation sur les ongulés sauvages.

Le Mercantour est le lieu historique du retour du loup en France en 1992. C'est l'endroit où les conséquences de sa prédation sur les ongulés ont eu le plus de temps pour se manifester et où les données recueillies seront les plus significatives.

Pour la première fois en France, les agents du Parc ont capturé, en juillet 2009, une louve dans la haute vallée de la Tinée, dans le cadre du programme scientifique baptisé « Proie-Prédateur ». Ce programme est un protocole d'étude visant à étudier l'état sanitaire des proies sauvages du loup afin de déterminer s'il est sélectif ou non dans ses choix (les proies tuées sont-elles d'une manière ou d'une autre vulnérables, autrement dit le loup a-t-il un impact positif sur la faune sauvage ?).

La louve capturée a été équipée d'un collier GPS qui enregistre les positions de l'animal toutes les 4 heures. L'objectif de ces localisations est de déterminer avec précision les lieux où cette louve est susceptible d'avoir tué une proie sauvage, pour en récupérer les restes afin d'étudier l'état sanitaire de l'animal prédaté.

Lancé en 2007, ce programme associe le **CNRS, la Fédération Départementale de Chasse des Alpes-Maritimes et l'Office National de la chasse et de la Faune Sauvage** sous l'autorité du **Ministère de l'Écologie**. Ce programme a pour objectif de mieux comprendre les effets de la prédation par le loup sur les ongulés sauvages. Une centaine de chamois et une vingtaine de chevreuils ont été par ailleurs équipés de colliers VHF : ils sont suivis pour mesurer leur dynamique de reproduction en présence de loups.

Le Parc du Mercantour compte aujourd'hui 6 à 8 meutes composées de 3 à 5 loups.



Daniel Demortoux PNM

FLORE : UN PATRIMOINE « À LA PREVERT »



Franck Guigo



Philippe Périmé PNM



Gilbert Rossi PNM

Le Parc national du Mercantour rassemble un patrimoine floristique unique en Europe avec plus de 2000 espèces recensées. Cette grande richesse s'explique par la longue histoire géologique, la morphologie du territoire mais aussi par les influences climatiques multiples et la proximité immédiate de la mer. La forte diversité des expositions (orientation des vallées) et des milieux (altitudes, roches sédimentaires, granitiques ou cristallines) génèrent ainsi une multitude de situations propices à l'expression d'une multiplicité d'espèces « extra-ordinaire ».

Parmi celles recensées, 220 sont considérées comme très rares dont plus de 30 dites endémiques (que l'on ne trouve nulle part ailleurs au monde), comme la **saxifrage à fleurs multiples**. **Orchidées, chardon bleu, génépi, gentiane, edelweiss, lis orangé, joubarbe** et bien d'autres, habillent ces montagnes de leurs couleurs multiples. De l'olivier aux landes et pelouses alpines, tous les étages de végétation sont représentés et se succèdent, offrant la diversité d'un voyage fictif de la Méditerranée à l'Arctique.

Cette diversité et la beauté qui l'accompagne sont couronnées par la présence du **mélèze**, véritable roi des forêts du Mercantour. Couvrant le quart de la superficie du Parc, cet arbre à la parure automnale flamboyante domine les paysages parfois depuis plusieurs siècles, et mérite, ici plus qu'ailleurs, son titre « **d'arbre de lumière** ».

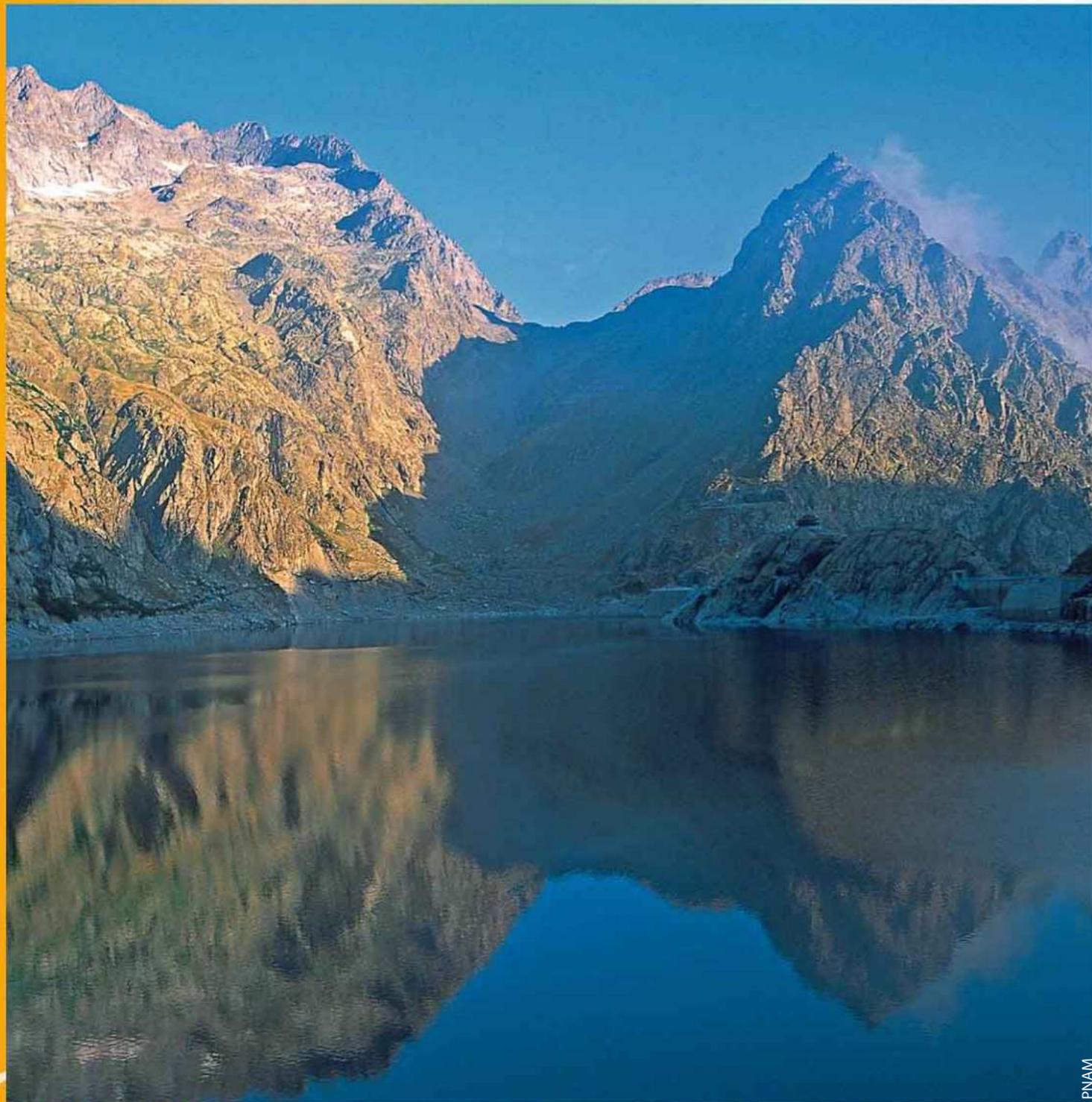
La connaissance et la protection du patrimoine naturel du Mercantour est l'une des missions essentielles du Parc. Malgré un travail colossal accompli en 30 ans, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir dans ce domaine. C'est pourquoi le Parc national du Mercantour a lancé, en 2007, avec le Parco naturale delle Alpi Marittime et en partenariat avec le Museum d'Histoire naturelle de Paris, l'un des plus grands inventaires du vivant au monde.

Les chiffres clefs de la biodiversité :

- 1,7 à 1,8 million d'espèces recensées dans le monde (350m végétales, 1,3 M animales, 4% vertébrés, le reste microorganismes), soit 5 à 20% de l'existant.
- De 5 à 30, voire 100 millions d'espèces restent à découvrir, principalement invertébrés et microorganismes.
- 0,1 à 1% de disparition annuelle de la biodiversité.

Dans le Parc national du Mercantour :

- 2000 espèces de plantes, dont 220 rares et 30 endémiques ;
- 153 espèces d'oiseaux et 58 de mammifères, 25 espèces de reptiles ;
- Près de 3000 invertébrés.



PNAM

D'HIER À AUJOURD'HUI, UN TERRITOIRE SANS FRONTIÈRE



PNAM

Jumelés depuis plus de 20 ans, le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime ne se sont pas rapprochés par hasard. Patrimoine naturel, culturel, mais aussi humain : de part et d'autre de la frontière, les richesses de ces territoires se fondent depuis longtemps dans une histoire commune. Au fil des siècles, les échanges commerciaux ont toujours été prédominants nécessitant la création de voies de communication telles les « routes de sel ». Hier comme aujourd'hui, les modes de vie ainsi que certaines coutumes et traditions ont été partagés, forgeant une identité commune profonde marquée par des conflits fréquents, un environnement rude et une nature souvent subie et considérée comme hostile.

Charnière entre la Méditerranée et les Alpes, lieu de passage et de rencontres, le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime constituent un patrimoine d'une valeur naturaliste, historique et culturelle d'une très grande richesse. Avec 35 kilomètres de frontière commune, ils forment un espace protégé de près de 2500 km² avec des objectifs partagés.

Depuis leurs créations, les deux Parcs développent une collaboration toujours plus étroite pour la protection des milieux et espèces et la valorisation des sites.

Avec leur jumelage, les actions communes se sont diversifiées et multipliées : promotion d'un tourisme « doux » (tourisme d'intersaison, de nature et de découverte, publications bilingues, expositions, itinéraires et balisages franco-italiens...), démarches pédagogiques à destination des enfants et adultes, partenariats scientifiques sur des programmes de réintroduction et de suivi d'espèces (le bouquetin à partir de 1987 ou encore le gypaète barbu, depuis 1993). La même année, le Conseil de l'Europe attribue aux deux Parcs le **Diplôme des Espaces Protégés**, véritable reconnaissance à l'échelle internationale. En 1998, à travers la signature **d'une nouvelle charte de jumelage**, les deux Parcs ont confirmé leur volonté de travailler ensemble. Signée pour 10 ans, celle-ci réaffirme la volonté commune de créer une véritable identité transfrontalière avec pour projet de créer le premier **Parc naturel Européen**. Cette longue et fructueuse collaboration a été récompensée en 2001, par l'inscription des deux Parcs sur les listes indicatives du **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Une étape importante et une nouvelle impulsion pour leur engagement réciproque vers la protection et la valorisation de leurs patrimoines.

Il s'en est suivi, en 2006, la **signature d'un plan d'actions** axé sur cinq points principaux : le renforcement des liens culturels, la mise en place de projets pédagogiques transfrontaliers, la contribution au développement harmonieux et durable des deux territoires, la création d'une identité transfrontalière, et enfin la mise en place de projets scientifiques d'envergure tel que le **premier inventaire biologique au monde d'un territoire transfrontalier** qui débutera un an plus tard.

Parc du Mercantour et Parco naturale Alpi Marittime :

Situation : Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes et Province de Cuneo en Italie.

Territoire : 2500 Km² (2150 km² en France, 353 km² en Italie).

Frontière : 35 km de frontière commune, entre le Massif de l'Argentera et le Mercantour.

Communes : 28 communes françaises et 4 communes italiennes.

Altitude : Plus de 24 sommets qui dépassent les 3000m d'altitude, dont la Cime de l'Argentera en Italie (3297 m).



Mathieu Ancely PNM

L'ATBI : UN INVENTAIRE DU VIVANT DES PLUS AMBITIEUX...

« **On ne protège bien que ce que l'on connaît bien** ». Telle pourrait être la devise des Parcs nationaux.

Le but d'un **inventaire systématique de la biodiversité** est de faire, grâce à l'effort soutenu de nombreux chercheurs taxonomistes, un inventaire exhaustif de toutes les espèces d'un territoire donné et en un temps très limité. La biodiversité est infiniment plus grande que ce qui était imaginé il y a seulement 20 ans, il reste encore des millions d'espèces à découvrir. Actuellement, les scientifiques ont une très bonne connaissance de la faune vertebrée et des plantes vasculaires mais ont également de sérieuses lacunes dans le domaine des plantes non vasculaires (champignons, lichens, mousses) et des invertébrés (insectes..).

Le projet d'**ATBI+M** (Inventaire Tous Taxons Tous Terrains + Monitoring), issu du plan d'actions signé en 2006 entre le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime, est l'occasion de savoir quelles espèces peuplent les deux Parcs, de suivre leur évolution dans le temps. Mais il procure aussi l'occasion de faire découvrir les deux Parcs aux chercheurs et naturalistes et d'encourager les études scientifiques pointues sur ces territoires.

Projet exceptionnel par son envergure et premier du genre en Europe (deuxième au niveau mondial), il mobilise plusieurs dizaines de laboratoires et fait l'objet d'une coopération scientifique européenne exemplaire : 90 chercheurs venus de toute l'Europe travaillent sur différents ordres du vivant, principalement invertébrés mais aussi végétaux. Les données collectées sur le terrain sont transmises à l'EDIT (Institut Européen Distribué de Taxonomie). Depuis 2007, 3361 espèces supplémentaires ont pu être identifiées dont 1866 sur le seul Parc national du Mercantour.

L'ATBI fut initié par l'EDIT sur 10 km² (5 km² sur chacun des Parcs) sur un total de 17 sites (10 en Italie, 7 en France). L'objectif de ce projet initial était d'étendre cet inventaire biologique à l'intégralité des deux Parcs. Cet inventaire hors norme bénéficie du soutien financier du **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire en France, du Gouvernement de la Principauté de Monaco et de la Fondation Prince Albert II de Monaco.**

Premiers résultats de l'ATBI :

- 160 taxonomistes issus de 40 institutions européennes ont manifesté leur volonté de s'intégrer au projet.
- 90 scientifiques ont prospecté le territoire.
- Depuis 2007, 3361 espèces ont pu être identifiées dont 1866 sur le Parc national du Mercantour.
- Espèces identifiées : 2277 invertébrés, 652 mousses et plus de 400 champignons.

Partenaires :

- EDIT (Institut Européen Distribué de Taxonomie),
- Musée National d'Histoire Naturelle,
- Musée d'Histoire Naturelle de Nice,
- Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer,
- Principauté de Monaco,
- Fondation Albert II de Monaco,
- Sixième Programme Cadre.

Financements :

Ministère de l'Ecologie, Gouvernement Princier de Monaco et Fondation Prince Albert II de Monaco.



Philippe Pierini PNM

30 ANS, AU SERVICE DE LA NATURE ET DE L'HOMME



Mathieu Ancely PNM

30 ans pour créer un espace d'harmonie entre protection, découverte, développement local, respect des activités traditionnelles.

La connaissance du patrimoine qu'il contribue à sauvegarder est une des tâches essentielles du Parc national du Mercantour, comme de l'ensemble des autres Parcs nationaux de France. Cette connaissance permet de suivre les évolutions des milieux et des espèces, et de mettre en place des actions de préservation, de réhabilitation et de valorisation du patrimoine à transmettre aux générations futures.

L'inventaire sur la biodiversité en est un exemple d'envergure mais d'autres actions tout aussi significatives sont le témoignage de cette volonté de protection et d'amélioration des connaissances du patrimoine, à la portée de tous.

L'exemple d'une réintroduction réussie : le gypaète barbu.

Exterminé par l'homme, le gypaète barbu avait disparu dans les Alpes au début du 20ème siècle. Un vaste programme international de réintroduction de l'espèce a été réalisé en alternance depuis 1993 entre le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime en Italie, programme soutenu par la **Fondation Prince Albert II de Monaco**. Ce programme, suivi par un collège d'experts scientifiques et techniques, a pour but de constituer dans les Alpes une population de gypaètes autonomes, mais aussi de suivre leur évolution, d'améliorer nos connaissances, d'informer et de sensibiliser tous les acteurs du territoire.

Plus grand rapace d'Europe, il est, comme l'aigle royal, un animal exceptionnel de part sa taille (2.70 m d'envergure), sa longévité (35 à 40 ans) et l'étendue de son territoire. Il figure parmi la liste des 8 espèces d'oiseaux les plus menacés en Europe où il ne reste plus que 160 couples. Le dernier lâcher s'est déroulé le 5 juin 2009 sur la commune de **Roubion** (Vallée de la Haute Tinée). Au total, **35 gypaètes** auront été relâchés dans les Alpes du Sud permettant au plus grand rapace d'Europe de se reproduire et de retrouver sa place dans l'écosystème montagnard.



François Breton PNM

Une opération pilote en Europe : l'e-coguide.

Depuis juillet 2006, le Parc du Mercantour met à disposition des visiteurs un petit guide numérique portable interactif : l'**e-coguide**. Le Mercantour est le premier parc européen à proposer aux familles une ballade originale avec l'aide de nouvelles technologies. Grâce à son GPS intégré, il permet de faciliter aux promeneurs la découverte de la biodiversité de manière ludique tout en leur apportant une aide pour se situer géographiquement : des sons pour découvrir les cris des animaux, des « quiz » pour jouer en famille, des animations pour comprendre la formation des paysages, des chroniques radio d'un garde-monteur. Un guide numérique à la portée de tous ! Depuis 2008, l'e-coguide se met au service des handicapés via un sentier créé à leur intention sur la commune de Larche. Garantir l'accès à tous et procurer à chacun une information de qualité et facile d'accès sur tout le territoire, telles sont nos priorités pour l'avenir.



Emmanuel Gastaud PNM



PNAM

30 ANS, UN AVENIR A PARTAGER



Philippe Piérini PNM



Philippe Piérini PNM



Philippe Piérini PNM

En 30 ans, la pratique de la montagne et le nombre de pratiquants ont évolué. L'augmentation des temps de loisirs et l'engouement pour la découverte du patrimoine naturel et culturel ont entraîné un développement touristique important. Réservée autrefois à quelques initiés, la montagne est aujourd'hui accessible au plus grand nombre et il est indispensable de mettre en place des aménagements cohérents pour gérer cet afflux de visiteurs, concilier les missions d'accueil et de protection. Le besoin de parvenir à un équilibre entre le développement économique et les exigences inhérentes à un environnement durable n'a jamais été aussi manifeste.

Jumelés depuis 1987, signataires de la Charte Européenne du Tourisme Durable, le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime œuvrent conjointement pour accompagner et encourager le développement d'un tourisme de nature, générateur d'activités économiques, ancré sur la découverte de leur territoire respectif, proche des intérêts des habitants, respectueux de la culture et de l'histoire, protecteur des milieux naturels et de la richesse biologique des écosystèmes.

Vers un tourisme durable.

Dans l'esprit du « Grenelle de l'Environnement », tous les acteurs socio-économiques du territoire, depuis les collectivités jusqu'aux opérateurs touristiques, s'associent à ce projet en vue d'établir un tourisme qualitatif respectueux de la nature et de la population locale, viable tout au long de l'année et à forte valeur ajoutée. Les Parcs nationaux sont des territoires d'exception, dépositaires d'une biodiversité et d'un héritage culturel uniques. Développer et gérer le tourisme dans les espaces protégés de manière durable, en prenant en compte les besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des touristes, est une avancée majeure en préservation de notre milieu naturel.

Sous forme de « **Rencontres de l'Écotourisme** », artisans du voyages, acteurs touristiques locaux, collectivités territoriales réfléchiront au développement de nouvelles formes de tourisme avec pour seul objectif : le développement pérenne et harmonieux des êtres dans ces lieux d'émotion que sont les aires protégées.

La charte du Parc, en cours d'élaboration, devra transcrire cette volonté au moyen d'un plan d'actions ambitieux en matière d'écotourisme comme : protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de l'espace protégé par et pour le tourisme, proposer à tous les visiteurs une offre touristique de grande qualité (améliorer la qualité des prestations offertes), améliorer la connaissance des espaces protégés, garantir un accès à tous (handicapés, population locale), accroître les bénéfices de l'économie locale dus au tourisme (promouvoir la vente des produits locaux), travailler à une gestion et une gouvernance exemplaire.

« **Ensemble vers un tourisme durable au bénéfice de tous les acteurs sociaux et économiques du territoire mais également du territoire lui-même afin de préserver ses richesses écologiques et culturelles** », tel est l'enjeu que s'est fixé le Parc national du Mercantour pour demain.



Philippe Richaud

Qu'est-ce qu'un Parc national ?

C'est un espace reconnu comme exceptionnel pour sa biodiversité, ses paysages, son patrimoine. C'est à la fois un label qui garantit une reconnaissance nationale et internationale de ces richesses et un outil qui assure leur préservation au plus haut niveau afin de les transmettre aux générations futures.

La France compte 9 Parcs nationaux : Parc national de la Vanoise (1963), Parc national de Port-Cros (1963), Parc national des Pyrénées (1967), Parc national des Cévennes (1970), Parc national des Ecrins (1973), Parc national du Mercantour (1979), Parc national de la Guadeloupe (1989), Parc national de la Réunion (2007), Parc national Amazonien de la Guyane (2007) et prochainement le Parc national des Calanques de Marseille-Cassis.



Philippe Piérrini PNM

La loi n° 2006-436 du 14 avril 2006.

Elle remplace la loi de 1960 qui n'était plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui. Un Parc national est désormais composé :

- d'un « Cœur » qui remplace la zone centrale ;
- d'une « Aire d'adhésion » qui englobe la totalité ou une partie du territoire des communes ayant vocation à adhérer à la charte du Parc national. Il n'y a plus de zone périphérique. Les communes qui en faisaient partie jusqu'ici peuvent librement adhérer ou ne pas adhérer à la charte du Parc national. Celles qui adhèrent, participent à l'élaboration de la charte du Parc et leurs territoires se verront reconnaître le label de « Parc national ».



Patrick Aysan PNM

La charte du Parc national.

L'objectif est de construire ensemble un aménagement cohérent et patrimonial du territoire. Il s'agit dans ce nouveau document de traduire la solidarité écologique existant entre le cœur et ses espaces environnants :

- pour le Cœur, la charte définit les objectifs de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager et précise les modalités d'application de la réglementation ;
- pour l'Aire d'adhésion, la charte définit pour les communes ayant adhéré, les orientations de protection, de mise en valeur du patrimoine, de développement durable ainsi que les moyens à mettre en œuvre.



Eric Le Bouteiller PNM

Le Parc national du Mercantour – Fiche d'Identité.

Création : le 18 août 1979

Etablissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.

Président du Conseil d'administration (depuis juillet 2009) : M. Eric CIOTTI.

Directeur : M. Alain BRANDEIS.

Président du Conseil Scientifique : M. Raphaël LARRERE.

Situation : Départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence.

Superficie : 2147 km². Le parc s'étend sur plus de 150 km de long, du Col de Tende au Col de Larche.

Cœur du parc : 685 km².

Aire d'adhésion : 1463 km², 28 communes.

Habitants permanents (hors Cœur) : 20 000.

Visiteurs : 600 000/an.

Sentiers : 600 km de sentiers balisés.

Effectif : 90 agents permanents.

Subvention de fonctionnement en 2009 : 6 500 000 €.



Philippe Piérrini PNM

Quelques sites à fort intérêt culturel.

Monument historique des gravures de la **Vallée des Merveilles et de Fontanalbe** (Mont Bégo) – Vallée de la Roya-Bévéra.

Site inscrit du vallon de la **Madone de Fenestre** (vallée de la Vésubie).

Fort de l'Authion (vestiges militaires).

Château de la Seigneurie de l'Alp (en ruine, Beuil).

Nombreux édifices religieux classés « monuments historiques » à **Allos, Breil-sur-Roya, Entraunes, Fontan, Isola, Roubion, St Etienne de Tinée, Saorge, Sospel, Tende et Valdeblore.**

Vieux Pont et Tour de Sospel.

Château de Guillaumes.

Villages perchés : **Roubion, Roure, Saorge, Fontan.**

Village fortifié (Vauban) : **Colmars-les-Alpes.**

Hameaux traditionnels : **Mollières, Valabre, Vignols.**

Le **lac d'Allos** (plus grand lac naturel d'Europe à cette altitude, 54 hectares) – Vallée du Haut Verdon.



Philippe Richaud



Daniel Demontoux PNM

Quelques règles à respecter dans le Cœur du Parc.

Partout, la nature mérite attention et respect : mieux vaut admirer que cueillir ou encore observer discrètement que déranger. En respectant la réglementation du Parc qui relève d'un code de bonne conduite, chacun contribue à préserver ce site grandiose qu'est le Parc du Mercantour.

• **PAS DE CHIEN, MEME TENU EN LAISSE**

pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques.

• **NI CUEILLETTE, NI PRELEVEMENT**

animaux, plantes, minéraux et fossiles appartiennent aux paysages.

• **PAS DE CHASSE**

ici tous les animaux sont protégés.

• **PAS DE DECHETS**

pour conserver la nature propre.

• **PAS DE FEU**

pour éviter incendies et dégradations du sol.

• **PAS DE CAMPING**

pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions.

• **BIVOUC REGLEMENTE**

autorisé à plus d'une heure de marche des limites du Parc ou d'un accès routier.

• **PAS DE VEHICULE**

cet espace se découvre à pied, circulation interdite en dehors des voies autorisées.

• **NI BRUIT NI DERANGEMENT**

pour la quiétude de tous.

• **PAS DE PARAPENTE OU AUTRES SPORTS AERIENS**

tout survol à moins de 1000 m du sol est interdit.

Pour une information détaillée, notre site internet :

<http://www.mercantour.eu/index.php/Reglement-je-peux.html>



Cédric Robillon

Les points d'accueil et d'informations.

Au sein du territoire, 6 Maisons du Parc (une dans chaque vallée) et 19 points d'informations sont à disposition pour accueillir tous les visiteurs. Des **panneaux pédagogiques** situés à l'entrée du cœur du Parc et au départ des itinéraires de randonnée ont pour but également d'informer les visiteurs sur la **réglementation du Parc national, les données géographiques, le patrimoine naturel et culturel spécifique au lieu et l'espace transfrontalier** relatif au jumelage avec le Parco naturale Alpi Marittime.

Pour obtenir les coordonnées de nos points d'informations, notre site internet :

<http://www.mercantour.eu/index.php/Les-points-d-accueil-du-Mercantour/>



Francesco Tomasini



Philippe Piérini PNM

Le Mercantour, paradis des activités « Douces ».

Des bords de la Méditerranée aux sommets du Mercantour, le Parc du Mercantour est un paradis naturel où performance et détente, sport et culture se conjuguent harmonieusement.

Quelque soit ses capacités physiques, chacun peut y pratiquer des activités sportives alliant plaisir et découverte : l'hiver, place au ski de randonnée ou à la randonnée en raquettes, l'été, c'est la découverte d'une nature préservée et sauvage grâce à la randonnée pédestre. Et pour les passionnés d'aventure, le Mercantour, cœur de l'alpinisme niçois, offre une multitude de sommets à gravir. Victor de Cessole, Patrick Bérault, de grands noms ont marqué l'histoire de l'alpinisme dans le Mercantour, la réputation de ses itinéraires n'est plus à faire !



Emmanuel Gastaud PNM

Des idées de randonnées pour tous !

Avec son réseau très dense de sentiers balisés, l'un des plus complets et des mieux équipés de France, le Mercantour est un véritable paradis pour les randonneurs. L'offre randonnée du Parc, c'est 600 km de sentiers entretenus et balisés par le Parc national du Mercantour (PNM) avec l'aide du Conseil Général des Alpes Maritimes (CG 06) et de l'Association Départementale des Relais et Itinéraires des Alpes-de-Haute-Provence (ADRI 04).

Depuis le 1er juin 2009, le Parc du Mercantour propose un site internet spécifique avec plus de 54 idées de randonnées présentées sur une carte interactive et dynamique. Chacun peut y choisir et visualiser sa randonnée en fonction de différents critères : dénivelé, durée, difficulté, thématique, vallée de départ. Nature, culture, lacs, refuges, sommets, tout y est pour découvrir les richesses de ce territoire franco-italien. Ce projet interactif, à disposition de tous, a été conçu dans le cadre du Programme Interreg IIIA Restauration et Valorisation des sentiers transfrontaliers du territoire « Mercantour Alpi Maritime ». Rendez-vous sur : <http://www.mercantouralpimaritime.com>.

Le Conseil Général propose également des randonnées dans le Parc : <http://www.randoxygene.org>.

Il existe plus de 15 refuges d'altitude dans le Parc, la plupart sont gérées par le Club Alpin Français qui permet leur réservation par internet : <http://www.cafresa.org>.



Philippe Piérini PNM

INFORMATIONS PRATIQUES



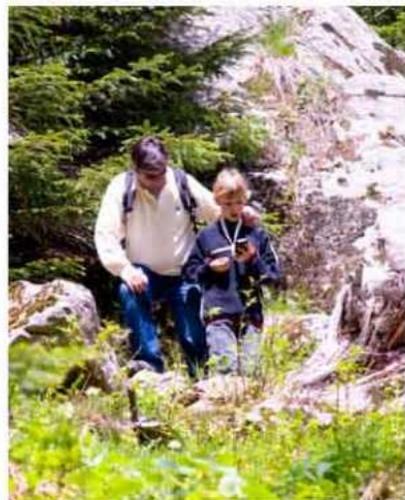
Accès

Le Parc national du Mercantour, situé à l'extrême sud-est de la France, possède une frontière commune avec l'Italie. Une vingtaine de kilomètres à peine, à vol d'oiseau, le sépare de la Méditerranée.

Pour se rendre en voiture dans l'une des 6 vallées du Mercantour, depuis Nice :

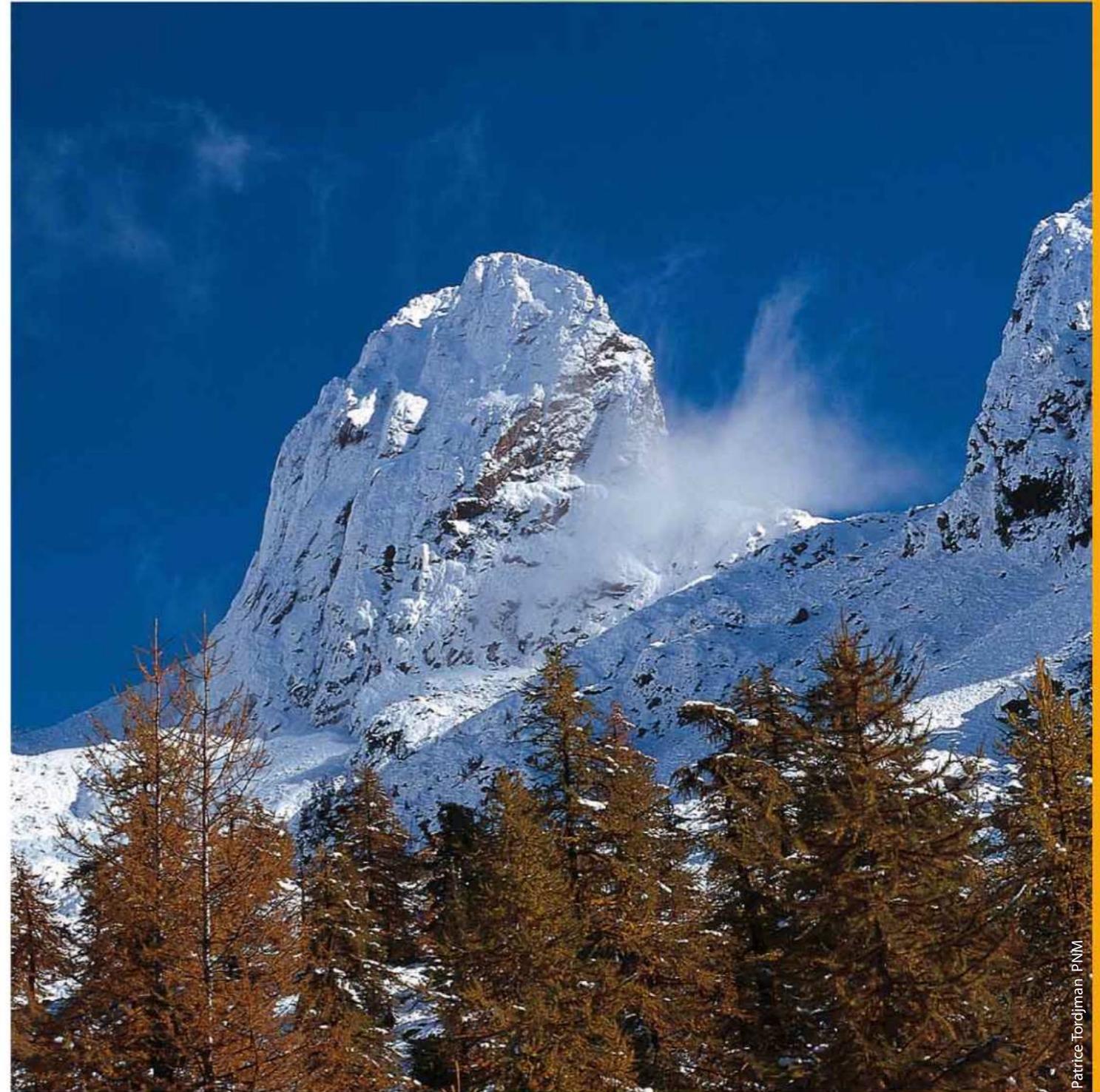
- la vallée de Roya-Bévéra : Autoroute, direction Menton / Gênes, sortie Vintimille ; puis N204 en direction du col de Tende, Cunéo. Accès conseillé, plus pittoresque, depuis Nice, par les cols "tortueux" de Braus et Brouis, Sospel et Breil / Roya D2204 et D2566 (60 à 80 km)
- la vallée de la Vésubie : N202 puis D2565 (50 à 70 km)
- la vallée de la Tinée : N202 puis D2205 (60 à 90 km)
- la vallée du Haut Var-Cians : N202 puis D2202 N202 puis D28 (80 à 100 km)
- la vallée du Haut Verdon : N202 puis D908 (120 à 130 km)
- la vallée de l'Ubaye : N202 puis D2205 et D64 (col de la Bonnette). (110 à 130 km)

D'autres moyens de transport sont parfois disponibles (transport routier, ferroviaires). Pour plus de renseignements, notre site internet : <http://www.mercantour.eu/index.php/Comment-s-y-rendre/>



Contact Presse :
Florent FAVIER
Direction de la Communication
Tél. (33) 4 93 16 50 80
Tél. portable (33) 6 13 95 13 39
florent.favier@mercantour-parcnational.fr
Parc national du Mercantour
23, rue d'Italie
06000 NICE
www.mercantour.eu

NOTES



Patrice Tordjman / PNM



Le Mercantour

Parc National

Parc national du Mercantour
23, rue d'Italie
06000 NICE
www.mercantour.eu

